

Bobigny, le 28 janvier 2021

COMMUNIQUE

La CMA de Seine-Saint-Denis récompense ses artisans d'art d'exception à Bercy

Jeudi 28 janvier, le Ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, Alain Griset, et la Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis, Murielle Bourreau, ont eu le plaisir de récompenser les lauréats de la première édition du Prix Athéna de l'Artisanat d'Art.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Saint-Denis, sous l'impulsion de sa Présidente, a créé cet événement afin de mettre à l'honneur le savoir-faire de ces artistes d'exception qui font la fierté de notre territoire.

Palmarès de la première édition du Prix Athéna de l'Artisanat d'Art :

*1^{er} : Hervé OBLIGI – Cinabre
Lapideur à Montreuil
<https://www.obligi.fr/>*

*2^{ème} & coup de cœur du public : Laurent JARRY – La boîte d'accordéon
Facteur d'instruments de musique à Montreuil
<https://www.laboitedaccordéon.fr/>*

*3^{ème} : Benoît MARCU – Atelier Marcu
Ebéniste à Saint-Denis
<https://atelier-marcu.fr/>*

Le concours, qui s'adressait exclusivement aux seuls détenteurs du label EPV ou du titre de Maître Artisan en métier d'art, s'est déroulé en deux temps : sur évaluation d'un dossier par un jury de professionnels et par un vote du public.*

**Le Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)*

Délivré par l'État après une instruction rigoureuse, ce label a pour objectif de récompenser des petites et moyennes entreprises emblématiques de l'excellence française industrielle ou artisanale.

Ses critères portent notamment sur la maîtrise de savoir-faire avancés, renommés ou traditionnels, en général associés à un terroir. Ils permettent de souligner nettement la haute valeur ajoutée d'une fabrication « made in France » aux yeux des acheteurs nationaux et internationaux.